fr

Press release | 07.07.2010

Rémunération des dirigeants des banques et des traders

Le Parlement européen vote un encadrement strict des bonus

Le Parlement européen a adopté aujourd'hui, à une très large majorité, la proposition d'amendement de la directive fonds propres réglementaires (CRDIII) qui porte sur l'encadrement des rémunérations des dirigeants des banques et des traders.

Pascal Canfin, eurodéputé Europe écologie, négociateur pour le Groupe des Verts/ALE, membre de la Commission des Affaires économiques et monétaires, se félicite :

" La pression du Parlement européen permet à l'Europe de se doter des règles d'encadrement des rémunérations des dirigeants des banques et des traders les plus ambitieuses au monde. Les banques vont ainsi devoir modifier leur politique de rémunération dès 2011. En limitant la part de la rémunération variable dans la rémunération totale, ce texte va enfin mettre fin aux bonus extravagants synonymes de risques extravagants. Ce texte introduit également des mesures spécifiques concernant les banques qui continuent de bénéficier d'un soutien public: les dirigeants siégeant au conseil d'administration de ces établissements financiers ne pourront plus toucher de rémunération variable sans justifications valables. Des dispositions qui pourraient avoir des conséquences pratiques dès l'année prochaine. Ainsi, François Pérol, président du directoire de BPCE, pourrait voir sa rémunération variable (jusqu'à 1,1 millions d'euros) être remise en cause."

Philippe Lamberts, eurodéputé Ecolo du groupe des Verts/ALE, membre suppléant de la Commission des Affaires économiques et monétaires prévient :

"Il appartient maintenant aux gouvernements des Etats-Membres de compléter le dispositif adopté par le Parlement Européen par des dispositions qui limitent effectivement le montant absolu des rémunérations des dirigeants et traders. Qu'il s'agisse de dispositions règlementaires ou par la voie de la fiscalité, il faut mettre un terme à l'économie-casino. Certains craignent que ces dispositions conduisent l'Europe à perdre ses meilleurs talents financiers, attirés par des cieux financièrement plus lucratifs. Nous pensons que l'Europe et ses institutions financières garderont suffisamment d'atouts pour attirer des professionnels de qualité, soucieux du succès de leur entreprise mais aussi de l'intérêt général."

Pour Karima Delli, eurodéputée Europe écologie et rapporteure fictive pour le Groupe des Verts/ALE dans la Commission Emploi et Affaires sociales :

" A l'heure où les inégalités explosent, et où l'indécence des montants des rémunérations est devenue la norme dans le monde de la finance, je me réjouis de l'adoption de cette directive qui marque un premier pas en direction d'un plafonnement des rémunérations et des bonus. Nous continuerons cependant à dénoncer jour après jour ces comportements scandaleux et abusifs tant que rien ne sera fait pour réduire les écarts entre les bas salaires et les rémunérations des dirigeants dans les grandes entreprises,

par le biais d'un revenu maximum européen."

Recommended

Press release

Jan van der Wolf



[Social Package step in the right direction but more am…]

06.05.2026

Event



REMADE IN EUROPE

05.05.2026

Event



[EU TECH STARS SUMMIT]

05.02.2026

News

©nobutz/pixabay



[PLENARY FLASH: Greens/EFA Priorities 15 to 18 Decembe…]

15.12.2025

Responsible MEPs



Karima Delli

Member



Philippe Lamberts

Member

Please share

- E-Mail